



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2011

L'an deux mille onze, le 13 octobre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 6 octobre 2011, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER,
Monsieur Arnaud MABIRE,
Madame Claudine COUVRAT,
Monsieur Jean-Pierre COLLAS,
Monsieur Eric LANDAU,
Madame Nicole CAMILLERI,

Madame Viviane HUYGHE,
Monsieur Alain SIMARD,
Monsieur Patrick LECLERC,
Monsieur Régis PETIT,
Madame Caroline LEFEBVRE-DESJARDINS,
Madame Maryvonne DIVETOT.

ETAIT ABSENTE EXCUSEE :

Madame Antonia TAUPIN

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 12
Nombre de membres votants : 13

≈oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Les comptes rendus des 23 juin 2011 et 5 juillet 2011 sont adoptés à l'unanimité.

BATIMENT COMMUNAL

Bibliothèque municipale

Les membres du conseil municipal rédigent le profil de poste du responsable de bibliothèque de Normanville :

Missions :

- Accueil, oriente et conseille le public (de la petite enfance au 3^{ème} âge), dans la recherche de lecture ou d'information,
- Acquière de nouveaux ouvrages et les classe,
- Travaille en collaboration avec la bibliothèque de prêts et assure les rotations du fond de livres,
- Travaille en collaboration avec les associations, les syndicats intercommunaux et l'école,
- Animation culturelle du bassin de vie et organisation des manifestations, expositions, rencontres, conférences....,
- Recrute et encadre les bénévoles qui l'assistent dans ses missions,
- Le travail est le plus souvent sédentaire et lié à l'informatique,
- L'activité ne se limite pas seulement aux livres mais aussi aux disques compacts, vidéo, cédéroms, DVD, photos,
- Gestion des prêts des ouvrages (enregistrement des emprunts et des retours),

Profil :

- Baccalauréat + 2 ans souhaité, l'option bibliothèque serait un plus,
- Expérience souhaitée : 1 an en filière bibliothèque municipale, animation culturelle,
- Connaissances bureautiques : maîtrise de la recherche et navigation sur internet, tableur, traitement de texte, outil de mise en page et de publication,

Horaires de travail

	Matin		Après-midi	Total
Lundi	3 h (A définir)	<i>Fermeture au public</i>	-	3 h
Mardi	-		14 h – 18 h	4 h
Mercredi	-		14 h – 19 h	5 h
Vendredi	3 h (A définir)	<i>Fermeture au public</i>	14 h – 19 h	8 h
Samedi	9 h – 12 h 30		-	3 h 50
			Total hebdomadaire	23 h 50

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (Prime de fin d'année) + CNAS

Poste à pouvoir au 1^{er} semestre 2012

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à : **Mairie de Normanville – 103, route de la vallée
27930 Normanville**

- BABEL Compte-Rendu du 29 septembre 2011 n° 38,
- BABEL - Planning + avancement normanville 28 sept 2011,
- BABEL - Planning prévisionnel des travaux au 5 octobre 2011,
- Visite de chantier mercredi 12 octobre 2011,

DELIBERATIONS

- **DB2011.033 - Convention de servitudes – Parcelles AC 155 – 298 – 437 – 530**

Les membres du Conseil Municipal :

- o donnent un avis favorable à la convention de servitudes avec Electricité Réseau Distribution France (ERDF) pour la pose d'un câble Basse Tension sur les parcelles de la commune cadastrées : AC 155 – AC 298 – AC437 – AC 530.
- o décident de faire intervenir un notaire pour la réitération par un acte authentique,
- o donnent pouvoir à Monsieur le Maire de signer la convention et tous autres documents relatifs au dossier ainsi que l'acte notarié.

- **DB2011.034 – Taxe Aménagement**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles M 331-1 et suivants ;

Les membres du Conseil Municipal décident d'instituer le taux de 3 % sur l'ensemble du territoire communal.

- **DB2011.035 Diagnostic d'accessibilité personnes handicapés - Salle des fêtes de normanville**

Le Membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable à la proposition de l'APAVE

- Devis 11342047/1 du 13/7/2011 pour un montant de 478,40 euros TTC.

- **DB2011.036 Virement de crédit LED Domaine des Pêcheurs**

022 – Dépenses imprévues fonctionnement	:	- 1 372 €uros
023 – Virement à la section investissement	:	1 372 €uros
20415-14 – Subvention d'équipement versée	:	1 372 €uros
021 – Virement à la section de fonctionnement	:	1 372 €uros

- **DB2011.037 Procédure MAPA Œuvre artistique bâtiment communal**

Le Membres du Conseil Municipal décident de lancer une procédure MAPPa pour la réalisation d'une œuvre artistique du futur bâtiment communal (Bibliothèque, Salle des Associations et Centre de Loisirs) :

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Commune de Normanville 103, route de la Vallée 27930 Normanville

secrtaire@normanville.com - Tél : 02.32.34.71.37 – Fax : 02.32.34.7206

2. MODE DE PASSATION

Marché passé selon la procédure adaptée (article 28 au Code des Marchés Publics).

3. OBJET DU MARCHÉ

Œuvre artistique pour le centre de loisirs, bibliothèque et salle des associations

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET

- Œuvre artistique

5. MODALITES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché avec une société individuelle

6. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique de l'offre : 50%
- prix des prestations : 50%

7. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS À PRODUIRE

- Devis.

8. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Sur demande auprès du pouvoir adjudicateur du marché :

M.VIVIER Philippe - 103, route de la vallée - 27930 Normanville – ☐☐ 02.32.34.71.37 Fax : 02.32.34.72.06

9. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le jeudi 10 novembre 2011 avant 12 h 00

10. DATE DE L’AFFICHAGE EN MAIRIE & DIFFUSION SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Vendredi 14 octobre 2011

- DB2011.038 EAD – Avenant Marchés Travaux

Monsieur le Maire expose,

Les travaux de construction de la bibliothèque, des locaux associatifs et du centre de loisirs ont été engagés début décembre 2010 sachant que le montant total des marchés avait été arrêté par délibération du 7 octobre 2010 à l'issue de la consultation des entreprises à 1 559 443,87 € HT décomposé comme suit :

Tranche Ferme (bâtiment et aménagements extérieurs) :1 332 877,40 €HT,

Tranche Conditionnelle (aménagement vers mairie) :226 566,47 €HT.

Des recalages de prestations doivent aujourd'hui être envisagés pour les lots n° 1, 2, 3a, 3b, 4, 7, 8, 9, 10 et 11, et doivent être régularisés par des avenants en plus et moins-values :

- Un avenant n° 1 pour le lot n° 1 – Gros Œuvre (entreprise VALLETTE) pour un montant en plus-value de 1 738,04 € HT (+0,41% du montant du marché initial),
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 2 – Etanchéité végétalisée (entreprise SM ETANCHEITE) pour un montant en plus-value de 283,68 € HT (+0,38% du montant du marché initial),
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 3a – Menuiseries Extérieures (entreprise TMA) pour un montant en plus-value de 1 699,04 € HT (+1,81% du montant du marché initial),
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 3b – Bardage (entreprise JOLY) pour un montant en plus-value de 3 797,48 € HT (+2,52% du montant du marché initial),
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 4 – Menuiseries intérieures (entreprise PERA ET FILS) pour un montant en plus-value de 583,50 € HT (+0,44% du montant du marché initial),
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 07 – Plomberie / Chauffage / Ventilation (entreprise BAGOT THERMIQUE) pour un montant en moins-value de -590,00 € HT (-0,43% du montant du marché initial),
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 08 – Electricité (entreprise TEAM RESEAUX) pour un montant en moins-value de -1 282,58 € HT (-2,02% du montant du marché initial),

- Un avenant n° 1 pour le lot n° 09 – Aménagement Extérieur (entreprise JCEV) pour un montant en plus-value de 2 053,00 € HT (+2,19% du montant du marché initial), affecté en totalité à la tranche ferme du marché de l'entreprise,
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 10 – VRD (entreprise SAINTE HONORINE TERRASSEMENT) pour un montant en moins-value de – 5 126,60 € HT (-1,59% du montant du marché initial), donc – 8 751,60 € HT sont affectés à la tranche ferme du marché de l'entreprise et + 3 625,00 € HT sont affectés à la tranche conditionnelle.
- Un avenant n° 1 pour le lot n° 11 – PHOTOVOLTAÏQUE (entreprise GAUTIER) pour un montant en moins-value de -3 361,12 € HT (-15,76% du montant du marché initial),

Ces avenants, d'un montant cumulé de –205,56 € HT, portent le coût total des travaux à 1 559 238,31 € HT, qui s'inscrit dans l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération.

Le montant des travaux se décompose en :

Tranche Ferme : 1 329 046,84 € HT

Tranche conditionnelle : 230 191,47 € HT

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal :

A l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants aux marchés de travaux ;
- **APPROUVE** le nouveau montant total des travaux arrêté à 1 559 238,31 € HT décomposé en :
Tranche Ferme : 1 329 046,84 € HT
Tranche conditionnelle : 230 191,47 € HT
- **AUTORISE** EAD à signer ces avenants au nom et pour le compte de la commune de Normanville.

DB2011.039 Grand Evreux Agglomération – Plan de Déplacement Urbain (PDU)

Le Grand Evreux d'Agglomération a entrepris une étude pour la réalisation d'un Plan de Déplacements Urbains.

Cette étude a été présentée lors du Conseil Communautaire du 30 Juin 2011 et doit être soumise à chaque personne publique associée dont notre commune.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de l'étude, les membres du Conseil Municipal ont débattu principalement sur la desserte en Transports en Commun de notre commune, le maillage des modes doux ainsi que la prise en compte du traitement de la liaison intercommunale Nord.

Aussi, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à cette étude sous réserve que :

- soit développée l'intermodalité combinant usage des modes doux/ Transports en Commun aussi bien en traitement de voirie qu'en création de parkings vélos.

- soit intégré clairement le principe de desserte en Transports en Commun des communes à proximité directe de la Ville d'Evreux au moyen de parkings relais avec un système de navettes suffisamment rapide et pratique pour dissuader l'emprunt de voitures particulières.

- soit intégré dans les futures actions relevant du réseau routier le traitement de la liaison intercommunale Nord dans son intégralité, actuellement réelle voie de contournement bien que non adaptée à cet usage.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- CNDP Commission Ligne Paris-Normandie,
- Projet berges de Saint Gaud RDV du 21 septembre 2011,
- GEA - Convocation 4ème commission eau assainissement 27 sept 2011,
- GEA - Conseil Agglomération 30 septembre 2011,
- GEA Délibérations conseil du 30 septembre,
- GEA - 3ème commission du 4 octobre 2011,
- GEA - Convocation 3ème commission 5 octobre 2011,
- GEA - 3ème commission 5 octobre 2011 - Projets délibérations,
- GEA - Convocation 7ème Com. Voirie le 4 octobre 2011,
- GEA - 7ème Com. Voirie avancement travaux 2011,

- GEA - 7ème Com. Esquisse convention déneigement,
- GEA - 7ème Com. 4 octobre 2011 règlement voirie,
- Liaison intercommunale Nord,
- GEA - PV Commission 3 et 7 - Liaison intercommunales nord,
- GEA Powerpoint inter-commission octobre 2011,
- GEA - 6ème Commission le 6 octobre 2011 - Ordre du jour,
- GEA - Conseil Agglo le 21 octobre 2011 - Transports urbains,

COURRIER DU MAIRE

- Madame CRESSON demande que le panneau en face de la mairie soit réétudié avec l'inscription « Ecole » et demande que les informations sur les associations soient précisées dans le prochain bulletin municipal,
- Préfecture - Préparation des mesures hivernales 2011-2012, l'association AURORE a été désignée opérateur unique du service intégré de l'accueil et de l'orientation urgence et insertion et gestionnaire du 115,
- GEA-M. FLOCH - Abonnement au service Public de l'eau potable,
- GEA - Lettre du Président aux Délégués du GEA,
Démarche d'amélioration du fonctionnement du GEA
- GEA - Rétrocession des rues privées – Courrier d'attente,

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- PROSSAIR - Devis réparation départ captage, montant TTC 3 139,50 €uros,
- SETOM - Exposition photographies relatives au recyclage disponible pour exposition,
- GEA - Fête du Nouvel Arrivant 2011 samedi 1er octobre 2011,
- Secours Alimentaire du Val Iton - Prochaine collecte les 25 novembre 2011 et 26 novembre 2011,
- Cour d'appel de Rouen - Jurés d'assises,
Les administrés, Messieurs BAGUET Michel et LELOUARD Jean-Luc figurent sur la liste annuelle 2012 et sont susceptibles d'être appelés à participer à une session d'assises,
- SONOTER – Suite à la délibération DB2011.024 du 8 septembre dernier, la DDT a demandée l'avis du GEA qui a émis un avis défavorable à la demande de SONOTER. La DDT a établi un arrêté de refus qui est actuellement la signature de la directrice. SONOTER aura un délai de 15 jours pour répondre,
- Lycée Augustin Hébert – Cabane,
Cabane fabriquée par les élèves de Première technicien construction bois du lycée Augustin Hébert. Cette cabane est utilisable en version cabane à outils ou toilettes biologiques, les élus ne sont pas intéressés par cette proposition,
- Repas des anciens – Dimanche 16 octobre 2011 – 90 inscrits,
Les doyens de cette journée Monsieur REMACHA et Madame JEANNE.
- Panneau lumineux – La commission communication se réunira le 9 novembre 2011 à 20 h 30 pour définir un règlement,
- Nettoyons la nature – Vu le nombre de participants, cette action ne sera pas renouvelée en 2012,
- Madame CAMILLERI informe les membres du Conseil de l'entretien échangé avec Madame CORNU à propos du réel danger qui existe dans cette partie de la commune ((route de la vallée, après le pont), dû à la vitesse excessive des véhicules, afin que des mesures soient prises rapidement.
Monsieur le Maire propose, dans un premier temps, que la gendarmerie en soit alertée pour que des contrôles réguliers soient effectués,

ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :

Philippe VIVIER	Arnaud MABIRE	Claudine COUV RAT
Jean-Pierre COLLAS	Eric LANDAU	Nicole CAMILLERI
Maryvonne DIVETOT	Caroline LEFEBVRE	Antonia TAUPIN
		Absente excusée
Viviane HUYGHE	Patrick LECLERC	Régis PETIT
Alain SIMARD		